

II

L'Ambassadeur du Canada aux États-Unis d'Amérique au Secrétaire d'État des États-Unis d'Amérique.

AMBASSADE DU CANADA

Washington, D.C.
le 31 janvier 1969

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de me référer à votre Note du 31 janvier 1969 dans laquelle le Gouvernement des États-Unis propose de céder certains terrains décrits dans l'annexe à la Note du Secrétaire afin de prolonger la route du barrage Churchill à travers les territoires loués aux États-Unis à Goose Bay, Terre-Neuve.

J'ai le plaisir de vous informer que le Gouvernement du Canada accepte les dispositions que renferme votre Note et qu'il accepte également, ainsi que vous le proposez, que la dite Note et la présente réponse, dont le texte fait foi en anglais et en français, constituent entre nos deux gouvernements un accord qui entrera en vigueur à compter de la date de cette réponse.

Veuillez agréer, Monsieur, les assurances de ma très haute considération.

L'Ambassadeur
A. E. RITCHIE

L'honorable

William P. Rogers
Secrétaire d'État
Washington, D.C.